PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby, province de Québec, le mercredi 19 octobre 2016 à compter de 8 h 30.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachin-de-Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Raymond Loignon, maire de Roxton Pond, M. André Pontbriand, maire de Shefford, M. Pascal Russell, maire de la ville de Waterloo, M. Paul Sarrazin, préfet suppléant et maire de Sainte-Cécile-de-Milton et M. Philip Tétreault, maire de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Pascal Bonin, préfet et maire de la ville de Granby.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont également présentes.

2016-10-312 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller André Pontbriand et résolu unanimement de rouvrir la séance à 8 h 37.

2016-10-313 **ADJUDICATION DU CONTRAT NUMÉRO 2016/007 – SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/007 pour l'obtention de services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau;

ATTENDU que trois soumissionnaires ont déposé une offre de services;

ATTENDU qu'un comité de sélection a procédé à l'analyse des offres en fonction des critères d'évaluation établis par la résolution numéro 2016-09-268 et qu'il recommande à ce conseil d'adjuger le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, à savoir PleineTerre agronomie environnement;

Il est alors proposé par M. le conseiller Pascal Russell, appuyé par M. le conseiller Philip Tétreault et résolu unanimement :

1. d'adjuger le contrat numéro 2016/007 à l'entreprise PleineTerre agronomie environnement soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final et étant ainsi le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution de ce contrat pour un montant de 6 388,01 $, incluant les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 7 octobre 2016;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le coordonnateur aux cours d'eau de la MRC;

3. d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins du présent contrat.

2016-10-314 **MANDAT D'INGÉNIERIE – BRANCHE 1 DU COURS D'EAU IRWIN – VILLE DE GRANBY**

ATTENDU la demande de la compagnie Canac-Marquis Grenier sollicitant la MRC pour la canalisation d'environ 100 mètres de la Branche 1 du cours d'eau Irwin située sur le lot numéro 5 855 497 à Granby;

ATTENDU le rapport d'inspection préparé par le coordonnateur aux cours d'eau en date du 28 juillet 2016 constatant le mauvais état dudit cours d'eau verbalisé et la possibilité de procéder au préalable à son entretien;

ATTENDU que des travaux pourraient s'avérer nécessaires afin d'assurer le bon écoulement des eaux dans le cours d'eau cité en rubrique;

ATTENDU que ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/007 pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau et le contrat confié à la firme PleineTerre agronomie environnement;

Il est alors proposé par M. le conseiller Paul Sarrazin, appuyé par M. le conseiller Pascal Russell et résolu unanimement:

1. de mandater la firme PleineTerre agronomie environnement selon le contrat numéro 2016/007 quant aux services professionnels d'ingénierie requis dans ce dossier;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le coordonnateur aux cours d'eau de la MRC.

2016-10-315 **MANDAT D'INGÉNIERIE – BRANCHE 9 DU COURS D'EAU LACHAPELLE – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

ATTENDU la demande de monsieur Bertrand Brodeur, propriétaire du 751, rang du Haut-de-la-Rivière Sud à Sainte-Cécile-de-Milton, sollicitant la MRC pour effectuer des travaux d'entretien de la Branche 9 du cours d'eau Lachapelle située sur le lot numéro 3 555 657 sur environ 1 110 mètres;

ATTENDU le rapport d'inspection préparé par le coordonnateur aux cours d'eau en date du 28 juillet 2016 constatant la stagnation des eaux et la densité de la végétation dans le lit du cours d'eau;

ATTENDU que des travaux pourraient s'avérer nécessaires afin d'assurer le bon écoulement des eaux dans le cours d'eau cité en rubrique;

ATTENDU que ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/007 pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau et le contrat confié à la firme PleineTerre agronomie environnement;

Il est alors proposé par M. le conseiller Philip Tétreault, appuyé par M. le conseiller Raymond Loignon et résolu unanimement:

1. de mandater la firme PleineTerre agronomie environnement selon le contrat numéro 2016/007 quant aux services professionnels d'ingénierie requis dans ce dossier;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le coordonnateur aux cours d'eau de la MRC.

2016-10-316 **MANDAT D'INGÉNIERIE – COURS D'EAU BEAUDRY – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY**

ATTENDU la demande de monsieur André Roy, propriétaire du 132, rue du Verger à Saint-Alphonse-de-Granby, sollicitant la MRC pour effectuer des travaux d'entretien du cours d'eau Beaudry situé sur les lots numéro 4 760 418, 4 760 426, 4 760 427, 4 760 428, et 4 760 416 sur environ 500 mètres;

ATTENDU le rapport d'inspection préparé par le coordonnateur aux cours d'eau en date du 28 juillet 2016 constatant l'accumulation d'eau stagnante dans le secteur amont du cours d'eau;

ATTENDU que des travaux pourraient s'avérer nécessaires afin d'assurer le bon écoulement des eaux dans le cours d'eau cité en rubrique;

ATTENDU que ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/007 pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau et le contrat confié à la firme PleineTerre agronomie environnement;

Il est alors proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller André Pontbriand et résolu unanimement:

1. de mandater la firme PleineTerre agronomie environnement selon le contrat numéro 2016/007 quant aux services professionnels d'ingénierie requis dans ce dossier;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le coordonnateur aux cours d'eau de la MRC.

2016-10-317 **MANDAT D'INGÉNIERIE – COURS D'EAU JOSAPHAT-LAPALME – VILLE DE GRANBY**

ATTENDU la demande de monsieur Sylvain Beaudoin, locataire de la terre agricole située au 1215, rue Dufferin à Granby, sollicitant la MRC pour effectuer des travaux d'entretien du cours d'eau Josaphat-Lapalme situé sur les lots numéro 1 652 277 et 1 649 971 sur environ 1300 mètres;

ATTENDU le rapport d'inspection préparé par le coordonnateur aux cours d'eau en date du 16 septembre 2016 constatant le mauvais état du cours d'eau;

ATTENDU que des travaux pourraient s'avérer nécessaires afin d'assurer le bon écoulement des eaux dans le cours d'eau cité en rubrique;

ATTENDU que ledit cours d'eau est sous la compétence de la MRC de La Haute-Yamaska;

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/007 pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'entretien de cours d'eau et le contrat confié à la firme PleineTerre agronomie environnement;

Il est alors proposé par M. le conseiller Philip Tétreault, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement:

1. de mandater la firme PleineTerre agronomie environnement selon le contrat numéro 2016/007 quant aux services professionnels d'ingénierie requis dans ce dossier;
2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le coordonnateur aux cours d'eau de la MRC.

2016-10-318 **ADJUDICATION DU CONTRAT NUMÉRO 2016/005 – COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR LES PÉRIODES DE RODAGE**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/005 pour la collecte, le transport et le traitement des matières organiques;

ATTENDU que deux soumissionnaires ont déposé une offre de services;

Il est alors proposé par André Pontbriand, appuyé par René Beauregard et résolu unanimement :

1. d'adjuger le contrat numéro 2016/005 pour la collecte, le transport et le traitement des matières organiques à l'entreprise Sani-Éco inc., plus bas soumissionnaire conforme, sur la base des prix unitaires indiqués à la soumission de ladite entreprise datée du 12 octobre 2016 qui totalise, aux fins de la valeur estimative du contrat, un montant de 139 922,92 $, plus taxes applicables.
2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, la chef de projet - volet matières organiques;
3. d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat à intervenir

avec le fournisseur retenu pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska.

2016-10-319 **ADJUDICATION DU CONTRAT NUMÉRO 2016/006 POUR LA FABRICATION, LA LIVRAISON ET L'ASSEMBLAGE DE BACS ROULANTS DE 240 LITRES POUR MATIÈRES ORGANIQUES**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/006 – Fabrication, livraison et assemblage de bacs roulants de 240 litres pour matières organiques;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre de services et que celle-ci est conforme;

Il est alors proposé par Marcel Gaudreau, appuyé par Philip Tétreault et résolu unanimement :

1. d'adjuger le contrat numéro 2016/006 pour la fabrication, la livraison et l'assemblage de bacs roulants de 240 litres pour matières organiques à l'entreprise IPL inc., plus bas soumissionnaire conforme, sur la base du prix unitaire de 59,49 $ plus taxes applicables indiqué à la soumission de ladite entreprise datée du 27 septembre 2016 qui totalise, aux fins de la valeur estimative du contrat, un montant de 71 388,00 $ plus taxes applicables.
2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, la chef de projet - volet matières organiques;
3. d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat à intervenir avec le fournisseur retenu pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska.

2016-10-320 **ADJUDICATION DU CONTRAT NUMÉRO 2016/004 – SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LE MAINTIEN D'INVENTAIRE DES IMMEUBLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS**

ATTENDU l'appel d'offres numéro 2016/004 pour l'obtention de services professionnels en évaluation foncière pour le maintien d'inventaire des immeubles industriels, commerciaux et institutionnels;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre de services;

ATTENDU qu'un comité de sélection a procédé à l'analyse des offres en fonction des critères d'évaluation établis par la résolution numéro 2016-07-257 modifiée par la résolution 2016-10-310 et qu'il recommande à ce conseil d'adjuger le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, à savoir Jean-Pierre Cadrin et associés inc.;

Il est alors proposé par M. le conseiller Paul Sarrazin, appuyé par M. le conseiller Raymond Loignon et résolu unanimement :

1. d'adjuger le contrat numéro 2016/004 à l'entreprise Jean-Pierre Cadrin et associés inc., soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final et

étant ainsi le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution de ce contrat pour un montant de 145 789,00 $, incluant les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 26 septembre 2016;

2. de désigner comme chef de projet dudit contrat, le directeur du service d'évaluation;

3. d'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins du présent contrat.

2016-10-321 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Paul Sarrazin, appuyée par M. le conseiller Marcel Gaudreau, il est résolu unanimement de lever la séance à 8 h 43.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière.	M. Pascal Bonin, préfet.